

ARNAQUES ET PRATIQUES FRAUDULEUSES : UN NOUVEAU GUIDE DE PRÉVENTION

Categories: [À la une !](#), [Actualités ADC FRANCE](#), [Commerce : litige lié à la vente](#), [Les autres arnaques](#), [Les conseils](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#), [Sécurité informatique](#)

Tags: [Actualités](#), [Conseils](#), [Tableau d'honneur](#)



Face à une recrudescence des fraudes et escroqueries en ligne, les services de l'État ont publié un guide de prévention contre les arnaques à destination du grand public et des entreprises.

Nous publions un article important paru sur le site du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

<https://www.economie.gouv.fr/fraudes-escroqueries-guide-prevention-grand-public-entreprises>

Il contient un document en PDF de 29 pages dont 23 donnent des conseils pour éviter de vous faire piéger dans de nombreux domaines. Vous y accédez directement avec le lien ci-dessous :

<https://www.economie.gouv.fr/files/files/2022/Guide-TF-actualise-1907.pdf?v=1658841542>

Plus que jamais soyez méfiant !!!

Les recours, quand cela est possible sont longs et obligatoirement par la voie judiciaire.

Nous sommes la seule association qui aidons les consommateurs victimes d'arnaques financières.

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <http://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

